

CHARTRE 2019

Recommandations pour l'application
de l'identité visuelle de la Ville d'Aix-en-Provence

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez la direction communication, protocole et événementiel
Isabelle LORANT / loriant@mairie-aixenprovence.fr
Jean-François HUBERT / hubertjf@mairie-aixenprovence.fr

LE LOGOTYPE



Colorimétrie



Cyan 0%
Magenta 0%
Jaune 0%
Noir 0%



Cyan 0%
Magenta 0%
Jaune 0%
Noir 0%



Cyan 5%
Magenta 90%
Jaune 90%
Noir 0%



Cyan 16%
Magenta 30%
Jaune 80%
Noir 5%



Cyan 76%
Magenta 47%
Jaune 10%
Noir 0%

Typographie

Trade Gothic condensed n18
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
1234567890?!

Trade Gothic Bold condensed n20
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
1234567890?!

Positionnement

Le logo sera placé en bas à droite du document.

Le logo de la CPA sera lui positionné à gauche du logo de la Ville. Les logos partenaires seront eux positionnés à gauche du document.

Les logos ci-dessous ne doivent plus être utilisés. Ni en noir et blanc, ni en couleur.



LA (LES) SIGNATURE(S)

Site internet et réseaux sociaux



aixenprovence.fr

Mentions légales

Elles sont obligatoires et se placent sur le côté du document en petite taille.

Exemple :

Direction de la communication . Impression : Imprimerie municipale . ©Labo photo : C. Martinez, J.C. Carbonne, P. Biolatto . Janvier 2019

Typographie

Trade Gothic condensed n18

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

1234567890?!

Positionnement

L'adresse du site internet devra être indiquée de façon régulière sur tous les documents d'édition et sera placée en bas à gauche de la page seule ou sous des renseignements. Il est d'usage, aujourd'hui, de ne plus mettre les «www.»

Les réseaux sociaux peuvent être mis de façon optionnels au dessus du site internet.